



PAYS DE LA LOIRE/MÉCANIQUE

Aqualeo invente le karting aquatique

Il s'agit d'une embarcation simple et ludique, **PRATICABLE SANS PERMIS**.

EN 2001, encore étudiant à l'Icam de Nantes, Jérémy Bénichou fait le constat suivant : les activités nautiques ne sont pas forcément accessibles rapidement : soit il faut un permis, soit il faut du temps pour se les approprier. D'où l'idée de créer une embarcation simple et ludique, praticable sans permis et à la prise en main rapide. Neuf ans plus tard, après plusieurs essais, Jérémy Bénichou a créé sa société, Aqualeo, à Laval. Elle conçoit, produit et commercialise le Gliss-Speed, un karting électrique. L'embarcation a été récemment distinguée par le concours régional « Talents ».

■ **UN « BATEAULIB » D'ICI 2012-2013**
À l'instar des circuits de kartings indoor qui se sont développés en pé-

riphérie des villes, Aqualeo propose non seulement les kartings mais aussi tous les éléments qui vont permettre de créer de véritables circuits aquatiques. « Nous sommes actuellement en cours de finalisation avec deux clients intéressés par une vingtaine de bateaux », se félicite Jérémy Bénichou. L'entreprise mène durant cet été une tournée des plans d'eau français. Elle compte également s'adresser aux clubs de vacances. La PME (sept salariés d'ici à fin 2010) prévoit un chiffre d'affaires 2011 de 500.000 euros. Aqualeo a dans ses cartons une version maritime du Gliss-speed. Des tests sont actuellement effectués en bassin de carène. « Nous envisageons aussi d'approcher les fabricants de kayaks pour greffer sur l'embarcation une propulsion électrique. » La PME prévoit d'ici à 2012-2013 de concevoir, sur le modèle des Vélib', un « bateaulib' ».

DENIS KERDRAON, À NANTES